



Niederanven, le 31 juillet 2025

AVIS AU PUBLIC

(1/25/0228)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **LUXTRAM S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande portant sur une *modification non-substantielle d'une installation de production de froid.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 31 juillet 2025 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre ff,

Jacques Bauer

pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,

Laurent Schlammes

AVIS AU PUBLIC

(3A/2025/2290/187)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **NOUVEAUX ETS. LIEBAERT Sàrl.** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à *l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque TOYOTA, type 8FD70F à Senningerberg, 5, rue de Neuhausgen.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 31 juillet 2025 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre ff,

Jacques Bauer

pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint,

Laurent Schlammes